SAMSUN

DU 15 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2011

Recyclez c'est gagné!

Achetez un smartphone Samsung et recevez

de 50€ à 350€ en recyclant votre ancien mobile

Comment ça marche ? Evaluez votre ancien mobile grâce à la grille tarifaire (de 0€ à 300€) sur le site www.samsung.com/fr/promos, Samsung ajoute 50€ à la valeur du mobile recyclé!

Voir modalités et liste des smartphones éligibles à l'intérieur du bulletin ou sur

www.samsung.com/fr/promos

SAMSUNG

LES CONDITIONS DE L'OFFRE

- > Offre valable pour tout achat d'un smartphone Samsung Nexus S, Galaxy S, Galaxy S Plus, Galaxy S SCL, Galaxy S II ou Wave II effectué entre le 15 août et le 30 septembre 2011 inclus.
- > Offre réservée à toute personne physique majeure.
- > Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse).
- > Offre valable en France (Corse et DOM compris) et Monaco, dans les points de vente affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre en cours.
- > La valeur du mobile que vous souhaitez recycler varie en fonction de son modèle et de son état. Vous trouverez sur le site www.samsung.com/fr/promos la grille tarifaire complète. La valeur d'un mobile varie entre 0€ et 300€. Dans le cadre de l'offre Samsung Recyclez c'est gagné, Samsung vous offre 50€ en plus de la valeur du mobile recyclé. Exemples :

MOBILE RECYCLÉ	VALEUR DU MOBILE RECYCLÉ	EN PARTICPANT À L'OFFRE SAMSUNG VOUS RECEVREZ 50€ SUPPLÉMENTAIRES, SOIT
Nokia E71	29€	79€
LG Optimus One	19€	69€
Samsung U600	0€	50€
Sony Ericsson Xperia X10	49€	99€
Blackberry Curve	19€	69€
Iphone 4G 32Go	300€	350€

LES SMARTPHONES DE L'OFFRE



NEXUS S

GALAXY S GALAXY S PLUS GALAXY S SCL

GALAXY S TT

WAVE II

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE?

1. ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG

Achetez, entre le 15 août et le 30 septembre 2011 inclus, un smartphone Samsung Nexus S, Galaxy S, Galaxy S Plus, Galaxy S SCL, Galaxy S II ou Wave II.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOS

- > Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/promos* avant le 15 octobre 2011 minuit.
- > Recherchez la valeur du mobile que vous souhaitez recycler sur la grille tarifaire. Sa valeur varie en fonction du modèle et de son état.
- > Remplissez le bulletin de participation en ligne en indiquant vos informations personnelles, les informations sur le smartphone Samsung que vous avez acheté et sur le mobile que vous souhaitez recycler.
- > Vous recevrez automatiquement par email votre bulletin de participation et le bon de cession du mobile que vous souhaitez recycler.
- Imprimez ces documents qu'il faudra signer et joindre à votre dossier de participation.
- *Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé). Un opérateur vous aidera à évaluer votre mobile à recycler et vous inscrira par téléphone à l'opération. Vous recevrez ensuite par courrier les modalités de l'offre, votre confirmation de participation et le bon de cession du mobile que vous souhaitez recycler qu'il faudra signer et joindre à votre dossier de participation.

3. RECEVEZ VOS ENVELOPPES SAMSUNG RECYCLEZ C'EST GAGNE

Une semaine environ après votre inscription, vous recevrez automatiquement 2 enveloppes :

- > Une enveloppe verte à bulles pré-timbrée pour le recyclage de votre ancien mobile.
- > Une petite enveloppe bleue pour pouvoir bénéficier de l'offre complémentaire Samsung (50€ ajoutés à la valeur du mobile recyclé).

4. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

Remplissez les enveloppes avec les éléments ci dessous.

Pour le recyclage de votre mobile, il faut impérativement remplir l'enveloppe verte à bulles avec les éléments ci-dessous. Sans ces 3 éléments, votre mobile ne pourra pas être recyclé, et le prix de rachat ne pourra vous être payé.

- Votre mobile à recycler, avec sa batterie mais sans sa carte Sim et sans ses accessoires (chargeur, housse, protection, carte mémoire...)
- La photocopie recto/verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour) qui doit être au même nom que le bon de cession.
- Le bon de cession de votre mobile à recycler que vous aurez imprimé et signé (ou que vous aurez reçu par courrier si vous vous êtes inscrits par téléphone).

Pour bénéficier de l'offre complémentaire Samsung (50€ ajoutés à la valeur du mobile recyclé), il faut impérativement remplir l'enveloppe bleue avec les éléments ci-dessous. Tout dossier incomplet sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

- > Le bulletin de participation que vous avez complété sur le site www.samsung.com/fr/promos et imprimé (ou que vous aurez reçu par courrier si vous vous êtes inscrit par téléphone).
- > Le code barre original à 13 chiffres de votre smartphone Samsung Nexus S, Galaxy S, Galaxy S Plus, Galaxy S SCL, Galaxy S II ou Wave II (à découper sur l'emballage photocopie non acceptée).
- La photocopie d'une preuve d'achat (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du smartphone acheté.

5. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Fermez l'enveloppe bleue et insérez là dans l'enveloppe verte à bulles pré-timbrée. Vous n'avez ainsi qu'un seul envoi à effectuer.

Envoyez votre dossier de participation (enveloppe verte à bulles avec à l'intérieur l'enveloppe bleue) avant le 15 novembre 2011 minuit (cachet de la Poste faisant foi).

6. CONFIRMATION DE DOSSIER

Vous serez informé par email de la réception et de la validité de votre dossier.

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre chèque, dans un délai moyen de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers)

QUESTIONS / RÉPONSES

« Le recyclage, comment ça marche? »

Samsung confie, dans le cadre de l'offre « Samsung Recyclez c'est gagné », le recyclage des mobiles à Planete Recycle.

Planete Recycle s'engage à remettre sur le marché plus de 90% des mobiles fonctionnels reçus, en ciblant les pays en développement où le coût des produits high-tech est souvent prohibitif. Lorsque les téléphones ne sont pas réutilisables, Planete Recycle s'engage à les recycler de façon écologique dans le cadre notamment de la directive européenne relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).

« Comment connaître la valeur d'un mobile à recycler ? »

Pour connaître la valeur du mobile que vous souhaitez recycler, il vous suffit de vous connecter sur le site www.samsung.com/fr/promos et de donner la marque et le modèle du mobile (ou son n° d'IMEI) et de préciser s'il est fonctionnel, non fonctionnel ou non valorisable.

Un mobile fonctionnel doit s'allumer et s'éteindre, il doit être parfaitement opérationnel, son écran doit être intact, il doit comporter une batterie et ne doit pas être endommagé.

Un mobile non fonctionnel est un mobile qui ne s'allume pas, qui n'est pas parfaitement opérationnel ou dont l'écran est cassé. Il doit tout de même posséder une batterie et ne pas être détruit.

Un mobile non valorisable est un mobile obsolète (mis sur le marché depuis plus de 36 mois), et/ou n'ayant plus de batterie ou sans batterie fonctionnelle et/ou détruit, broyé ou écrasé.

La valeur du mobile que vous souhaitez recycler est inscrite sur le bon de cession que vous recevrez par mail une fois inscrit à l'opération.

« Comment envoyer son mobile à recycler? »

Dans le cadre de l'offre « Samsung Recyclez c'est gagné », le mobile à recycler doit être envoyé avec le dossier de participation dans l'enveloppe verte à bulles qui vous est envoyée dès l'inscription en ligne à l'offre. Vous devez impérativement joindre au mobile à recycler une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour) et le bon de cession du mobile signé. Sans ces documents, votre mobile ne pourra pas être recyclé.

Le mobile à recycler doit être envoyé avec sa batterie mais sans accessoires (coques, chargeur, carte mémoire) ni carte SIM. En cas d'envoi de la carte SIM ou de la carte mémoire, Planete Recycle s'engage à les détruire dès réception et à ne faire aucune utilisation des données qu'elles contiennent. Samsung et Planete Recycle ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou détérioration du mobile pendant le transport.

« Que se passe-t-il si vous vous êtes trompé sur la valeur du mobile à recycler ? »

En cas d'erreur sur la valeur du mobile à recycler, Planete Recycle prendra contact avec vous par e-mail pour vous proposez une réévaluation de votre mobile, que vous pourrez accepter ou refuser.

« Que se passe-t-il si vous recyclez votre mobile alors que votre dossier n'est pas valable pour l'offre Samsung (50€ ajoutés à la valeur du mobile recyclé) ? »

Si votre dossier n'est pas valable pour l'offre Samsung (par exemple, le smartphone que vous avez acheté ne fait pas partie de l'offre), votre ancien mobile sera tout de même recyclé et vous recevrez un chèque correspondant à la reprise de votre ancien mobile. Toutefois, vous ne pourrez pas bénéficiez des 50€ supplémentaires de l'offre Samsung.

« Comment recevrez-vous le paiement du recyclage de votre mobile ? »

Vous recevrez le montant de la reprise de votre ancien mobile par chèque, dans un délai moyen de 10 semaines à compter de la date limite de renvoi des dossiers. Si votre dossier est valide pour l'offre Samsung, le montant de la reprise sera abondé de 50€.

Retrouvez les « Questions / Réponses » et les conditions générales complètes de l'offre sur le site www.samsung.com/fr/promos/recyclezcestgagne

POUR TOUT RENSEIGNEMENT (DEMANDE D'INFORMATION, SUIVI DE DOSSIER) N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Par téléphone : 09 70 80 5555 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, de 9h à 19h) Sur internet: www.samsung.com/fr/mondossier